



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Aumarché SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Aumarché SAS
64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Ce rapport contient 18 pages
Référence : LH/EC



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Aumarché SAS

Siège social : 64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
Capital social : € 627 341 554

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Aumarché,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aumarché SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 21 juin 2022

KPMG Audit Nord

Bertrand Boulangé
Associé



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



Bilan Actif

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 13/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 744 111 822	39 614 514	1 704 497 307	1 701 544 241
Créances rattachées à des participations				152 316
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	1 744 111 822	39 614 514	1 704 497 307	1 701 696 557
ACTIF IMMOBILISÉ	1 744 111 822	39 614 514	1 704 497 307	1 701 696 557

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	278 689 450		278 689 450	152 316
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	278 689 450		278 689 450	152 316
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				
ACTIF CIRCULANT	278 689 450		278 689 450	152 316

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	2 022 801 271	39 614 514	1 983 186 757	1 701 848 872
----------------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------

Bilan Passif

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 13/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 627 341 554	627 341 554	627 341 554
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	321 853 250	321 853 250
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	62 734 155	62 734 155
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	436 983 442	431 341 053
Résultat de l'exercice	527 801 554	5 642 389
TOTAL situation nette :	1 976 713 955	1 448 912 401
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 976 713 955	1 448 912 401
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	6 439 688	252 693 561
TOTAL dettes financières :	6 439 688	252 693 561
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 114	242 910
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	33 114	242 910
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 472 802	252 936 471
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 983 186 757	1 701 848 872

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 13/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			10 900	3 800
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 900	3 800
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			481 336 481 336	3 629 3 629
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			419 828	387 578
CHARGES D'EXPLOITATION			901 164	391 207
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(890 264)	(387 407)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 13/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(890 264)	(387 407)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	532 416 951	2 316
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	(1 159)	2 316
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 076 925	6 754 441
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	535 492 717	6 759 072
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 412	729 276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 412	729 276
RÉSULTAT FINANCIER	535 490 306	6 029 796
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	534 600 042	5 642 389
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	358 800	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	358 800	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(358 800)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	6 439 688	
TOTAL DES PRODUITS	535 503 617	6 762 872
TOTAL DES CHARGES	7 702 064	1 120 483
BÉNÉFICE OU PERTE	527 801 554	5 642 389

SAS AUMARCHE
64 BOULEVARD DE CAMBRAI
59100 ROUBAIX
03.20.65.96.00



ANNEXES

31/12/2021



1. Evenements principaux de l'exercice

Les titres de participation et obligations COCO acquis en 2019 ont été cédés le 23 avril 2021.

Impact du COVID-19 :

Le COVID a continué à avoir des effets sur la marche des affaires 2021 mais n'a pas eu de conséquence sur la valorisation des titres.

Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle a été établi le présent rapport :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a démarré le 24 février 2022.

Ce conflit et les sanctions économiques qui en résultent pourraient avoir des impacts importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays et sur l'économie mondiale.

Pour les activités de l'ensemble des participations de la Société les principales conséquences à court terme identifiées seraient notamment les suivantes :

- Pour Auchan Retail : une fermeture temporaire de certains magasins en Ukraine ou en Russie ;
- Des difficultés d'approvisionnements ;
- Un contexte économique détérioré (inflation par exemple).

Cet événement est un événement postérieur à la clôture car il n'est pas lié à des conditions existantes à la date de clôture. Il n'a donc pas d'incidence sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dans un contexte où la nature et la durée des événements sont incertaines et imprévisibles, il est impossible à ce jour d'estimer les impacts que le conflit aura sur nos activités et nos performances en 2022.

2.1 Principes et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 6 Décembre 2016, et les suivants.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives

2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

1. BILAN ACTIF

1.1 : Immobilisation financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 744 387 997		376 140
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	1 744 387 997		376 140

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		652 316	1 744 111 822	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		652 316	1 744 111 822	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	42 691 440		3 076 925	39 614 514
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	42 691 440		3 076 925	39 614 514

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	278 689 450	278 689 450	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	278 689 450	278 689 450	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	278 689 450	278 689 450	

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

2. BILAN PASSIF

2.1 : Capitaux propres

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	627 341 554			627 341 554
Primes liées au capital social	321 853 250			321 853 250
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	62 734 155			62 734 155
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	431 341 053	5 642 389		436 983 442
Acompte sur dividendes				
Résultat de l'exercice	5 642 389	527 801 554	(5 642 389)	527 801 554
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 448 912 401	533 443 943	(5 642 389)	1 976 713 955

Nombre d'actions	45 666 192			45 666 192
Valeur nominale	13.74			13,74

Chaque action confère des droits identiques

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SAS AUMARCHE

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Devise d'édition

2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 114	33 114		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 439 688	6 439 688		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	6 472 802	6 472 802		

1 : Intégration fiscale

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés est à la charge de la société comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge d'impôt a pour contrepartie une dette à la société tête de groupe.

Dans l'hypothèse où la société a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe est rétrocédée à la filiale au fur et à mesure qu'elle redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants.

2 : Engagement

Néant.

3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURAUMARCHE SIRET : 51908783700018	SAS	436 132 200	64 BVD DE CAMBRAI 59100 ROUBAIX

4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
AUMARCHE

Filiales dont la valeur brute excède 1% du capital
(données au 31/12/2021 en KE)

Société	Capital	Autres capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable brute des titres détenus	Provision sur titres	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
<u>FILIALES (+50%)</u>									
ELO	574 184	5 671 450	69,14%	1 535 128		1 535 128	25 720	903 012	518 476
SOPACCORD	1 160	2 250	99,99%	1 604		1 604		-2	-
CLEPACHAN	10	-2	99,90%	10		10		-2	-
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</u>									
SAMAUCHAN	226 734	465 802	22,61%	207 369	39 615	167 755		61 595	13 941

AUMARCHE
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
439 529 512 RCS LILLE METROPOLE

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT

Le 29 juin 2022,
A 8h.

L'associé unique de la Société :

La société SURAUMARCHE, SAS à capital variable, dont le siège social est situé au 64, boulevard de Cambrai à Roubaix (59100), immatriculée sous le numéro 519 087 837 RCS Lille Métropole et représentée par son président, Monsieur Barthélémy GUISLAIN.

Après avoir rappelé que la société KPMG AUDIT NORD, commissaire aux comptes, convoquée par lettre avec accusé de réception en date du 20 juin 2022, a préalablement reçu toutes les informations nécessaires à l'établissement de son rapport.

A décidé ce qui suit :

.../...

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, approuvant la proposition du président de la Société, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, qui est un bénéfice de 527.801.553,75 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a mis en paiement aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

.../...

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

« Pour extrait certifié conforme »

Le Président

